

Les mardis du Groupe PLR

Mesdames, Messieurs,

Le Groupe PLR au Grand Conseil fait de la politique avec conviction et passion. Tous les mardis, les libéraux-radicaux livrent bataille dans l'arène du Palais de Rumine contre les projets étatisants, les nouvelles ponctions salariales, le populisme ambiant et les idéologies excessives. Il défend les libertés individuelles, prône la cohésion et met en avant l'innovation.

Le dernier « Mardi du groupe » ne vous est malheureusement pas parvenu suite à un problème technique. Vous trouverez donc ci-dessous la lettre d'information manquée accompagnée du « Mardi du groupe » des deux dernières semaines.

Avec mes meilleures salutations, et bonne lecture.

Tout d'abord, quelques éléments des séances des **28 février, 7 et 14 mars 2017**.

Loi sur les étrangers : la fin de l'exception vaudoise

Par 51 Oui contre 45 Non et 31 abstentions, la nouvelle loi sur les étrangers, façonnée par le conseiller d'Etat Philippe Leuba, a été soutenue majoritairement en vote final par le Grand Conseil. Cette loi vise à mettre en œuvre au niveau cantonal les exigences de la nouvelle loi fédérale sur les étrangers, qui a été modifiée suite à l'adoption par le peuple de l'initiative « pour le renvoi des criminels étrangers » en novembre 2010. Le PLR est très satisfait de l'adoption de cette loi, c'est même un beau succès, car elle permettra de mettre fin à l'exception vaudoise, d'agir avec fermeté et humanisme.

Vous pouvez lire le communiqué de presse du PLR Vaud à ce sujet [ici](#) et le communiqué du 7 mars où le sujet été déjà traité [ici](#).

RIE3 : le PLR vaudois résolu à agir jusqu'à Berne

Le groupe PLR, par l'intermédiaire de son chef de groupe Marc-Olivier Buffat, a déposé une [résolution](#) au Grand Conseil visant à soutenir le Conseil d'Etat dans ses démarches « RIE3 » à Berne. La résolution vise à « [...] garantir la mise en application de la RIE3 VD, votée massivement par le peuple vaudois (plus de 87% des votants). », comme on peut le lire dans le texte de résolution. Elle souhaite également garantir la fin des statuts spéciaux ainsi que la rétrocession d'un milliard aux cantons qui sera nécessaire pour atténuer le choc des pertes fiscales engendrées (environ 107 millions pour le canton et les communes). Il s'agira aussi de tenir compte des principales critiques qui ont été émises durant la campagne. La résolution a été soutenue par l'UDC, le PS, les Verts, les Vert'libéraux et le PDC.

Abus à l'aide social :

Le PLR reste attentif à tous les abus à l'aide sociale. Dernièrement, nous avons pu lire dans les médias (24heures du 9 février 2017) qu'un escroc à l'aide sociale avait touché indûment 22'000 francs des services sociaux. De retour dans son pays, ce dernier n'est menacé de prison que s'il repasse la frontière suisse. Que peut faire le canton dans ce genre de situation ? La députée PLR Catherine Labouchère a posé la question au Conseil d'Etat. Comment récupérer des prestations sociales perçues indûment lorsqu'un étranger condamné retourne dans son pays ? Existe-t-il entre la Suisse et les pays étrangers des dispositifs pour récupérer l'argent ? La réponse du conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard : conformément au principe de souveraineté, un débiteur domicilié à l'étranger ne peut pas être poursuivi par la Suisse, faute de compétence internationale. Pour le conseiller d'Etat socialiste, les cas d'abus de ce type sont rares et ne nécessitent pas de mesures particulières, selon lui coûteuses que l'argent espéré en retour. Le PLR tient son objectif : « diminuer les coûts par un ciblage juste des bénéficiaires ».

Et enfin, quelques éléments des séances des **21 et 28 mars 2017**.

Le 28 mars était la dernière séance du Grand Conseil dans le Palais de Rumine. Le président du Grand Conseil Grégory Devaud a remis la clé des lieux au gouvernement tandis que chacun sortait son téléphone portable pour se prendre en selfie... il en aura pas fallu plus pour que le président du Grand Conseil immortalise l'assemblée de la même façon.



Le 4 avril les députés vadrouillent dans le canton pour leur sortie de législature. Au programme : Bavois, présentation d'une exploitation poussée à la diversification en raison de la crise laitière, démonstration des contraintes auxquelles doivent faire face les agriculteurs par rapport aux différentes législations. Puis direction Ouchy pour embarquer sur « La Suisse » qui les emmènera à Villeneuve. De là, ils partent pour Aigle où le Centre Mondiale du Cyclisme les attend. La séance du 25 avril est annulée, ce qui fait que les députés prendront leurs marques dans le nouveau Parlement le 2 mai. Pour la dernière ligne droite.

😊 **La perle** : En plein débat sur la loi sur les étrangers, lors d'un vote crucial, l'informatique a lâché le président du Grand Conseil. Le comptage informatique des votes ne fonctionnait pas. Le président Grégory Devaud a essayé la méthode traditionnelle par mains levées, mais celles-ci étaient trop dispersées. Incapable de trancher, le président a dû attendre le retour de l'informatique.

⊗ **La perte** : l'huissier-chef M. Jean-Luc Aeschlimann a pris sa retraite après plus de 30 ans passés au service du canton. Un grand merci à lui et bonne continuation !

Objets déposés par le PLR les 28 février, 7 et 14 mars et les 21 et 28 mars 2017 :

Question orale

- Question orale Catherine Labouchère - [Comment récupérer des prestations sociales perçues indûment lorsqu'un étranger condamné retourne dans son pays ?](#)
- Question orale Véronique Hurni au nom de la Commission des pétitions - [A quand un terrain de stationnement pour les gens du voyage indigènes ?](#)

Interpellations

- Interpellation Véronique Hurni - [Déterminer l'agressivité du cancer de la prostate ? : Déterminons le DT !](#)
- Interpellation Nicolas Croci-Torti et consorts - [Mobilis : qui sont les gagnants, qui sont les perdants ?](#)
- Interpellation Véronique Hurni - [Service Surveillance de la correspondance par poste et télécommunication: pourquoi des coûts aussi faramineux ?](#)
- Interpellation Philippe Germain et consorts - [Le Col du Marchairuz et ses environs seront-ils un jour connectés au réseau de téléphonie mobile ?](#)
- Interpellation Catherine Labouchère et consorts - [Mieux aider les jeunes à gérer leur argent](#)
- Interpellation Rémy Jaquier et consort - [Quel est l'avenir du financement de la préparation à la formation initiale dans les centres de formation professionnelle spécialisée ?](#)

Résolution

- Résolution Marc-Olivier Buffat et consorts - [Soutien à la RIE III vaudoise et au Conseil d'Etat](#)

Initiative

- Initiative Dominique-Richard Bonny et consorts - [Soutenons les associations sportives et culturelles : revoyons leur TVA](#)

Détermination

- Détermination Marc-Olivier Buffat sur la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation - [Nomination et réorganisation de la direction du CHUV : quelques explications sont indispensables.](#)

A dans quelques semaines... pour la fin de la législature.

Laurine Jobin

Secrétaire politique du Groupe PLR

Secrétaire générale adjointe PLR Vaud
groupe@plr-vaud.ch

Place de la Riponne 1
 1005 Lausanne
 M : [+41 \(0\)79 936 71 65](tel:+41799367165)
 T: 021 323 72 78
 F: 021 320 60 86
www.plr-vaud.ch